



d'exéc. Ce mouvement de réduction s'est continué; en 1850, le montant des dégrèvements, depuis 1815, était de plus de 300 millions de francs, et cependant le produit de l'impôt, loin de diminuer, s'était, au contraire, légèrement accru, la consommation étant devenue beaucoup plus considérable. Aujourd'hui, l'exéc. n'est plus perçue que sur les spiritueux, la drèche, le houblon, le savon, le sucre indigène, les patentes de distillateurs et de détaillants. Pour réduire les frais de perception, un bill de 1849 a réuni en une seule administration (Bureau des commissaires du revenu intérieur), l'exéc., le timbre et les taxes. L'exéc. donne environ 340 millions; c'est le quart des recettes du Royaume-Uni.

**EXCISÉ, ÉE** (è-kzi-zé) part. passé du v. Exciser : Un polyg. Excis. Des verges excisées.

**EXCISER** v. a. ou tr. (è-kzi-zé — lat. excidere, couper. V. Excision). Chir. Enlever avec un instrument tranchant certaines parties peu volumineuses : Exciser une loupette. On excise encore les langues nymphes de beaucoup de femelles africaines, à l'âge de puberté. (Vivry.)

**Excipier** v. pr. Être excisé : Certaines verges ne pourraient exciser sans danger.

**EXCISION** s. f. (è-kzi-zi-on — lat. excisio, d'excider, qui est formé de ex, hors de, et cædere, couper, dont l'origine n'est pas certaine. Curtius rattache ce mot à la racine sanscrite khid, khind, fendre, couper, trancher, séparer, d'où le latin scindo, je fends, le grec schizo, même sens). Chir. Ablation opérée, à l'aide d'un instrument tranchant, de quelques parties peu volumineuses : Faire l'excision d'une verrue, d'une loupette.

**EXCITABILITÉ** s. f. (è-kzi-ta-bi-li-té — rad. excitare). Faculté par laquelle les corps vivants entrent en action sous l'influence d'une cause stimulante : La sensibilité dans l'équilibre normal de l'excitabilité et de l'excitabilité organiques. (Réville — Paris.) Celle est l'excitabilité des sens, chez les végétaux, les maniques, les hydrophobes, dans l'homme, l'obésité, le silence, le repos et le froid, de peur d'agacer leurs nerfs et d'agiter violemment leur sensibilité. (Vivry.)

**EXCITABLE** adj. (è-kzi-ta-ble — rad. excitare). Qui est susceptible d'être excité : Organes excitables.

**EXCITANT** (è-kzi-tan) part. prés. du v. Exciter : Des médicaments excitant l'organisme.

**EXCITANT, ANTE** adj. (è-kzi-tan, ante — rad. excitare). Qui a la propriété d'exciter, de stimuler l'organisme : Le café est excitant.

— Fig. Qui anime, qui exalte la passion : Des paroles excitantes.

— Paroël. Grâce excitante. Celle qui excite la volonté, sans la déterminer.

— s. m. Substance propre à augmenter l'activité des phénomènes vitaux : L'usage des excitants est certainement un de ceux qui se sont le plus rapidement répandus sur toute la terre. (A. Maury.) Les substances volatiles et aromatiques, le thé et le café, sont des excitants. (L. Jourdan.)

**EXCITATION** s. f. (è-kzi-ta-si-on — lat. excitatio, d'excitare, exciter). Action d'exciter, de stimuler; résultat de cette action : L'excitation de l'organisme.

— Fig. Incitation, action d'animer, d'activer, de passionner, de stimuler par l'excitation des esprits et à son comble. L'excitation de l'esprit augmente la sensibilité. (P.-J. Proudh.)

— Jurispr. Délit consistant à pousser quelqu'un à faire quelque chose de nuisible à lui-même ou à la société : Excitation à la débauche. Excitation à la révolte, à la haine et au mépris du gouvernement. Il faut se défier sur ce point de tout terme vague, et surtout bannir absolument de la loi ces mots d'excitation à la haine et au mépris, qui sont une menace permanente contre la presse, précisée lorsqu'elle remplit le mieux son devoir. (Prévost-Paradol.)

— Encycl. Excitation de mineurs à la débauche. V. CORRUPTION DE MINEURS.

**EXCITATOIRE** adj. (è-kzi-ta-toi-re — rad. excitare). Chancelle. rom. Qui excite à faire quelque chose : Des lettres excitatoires arrivèrent de Rome.

— Fig. Animé, accru, envenimé; causé, déterminé, suscité : Colère excitatoire par les injustices. Révolte excitée par la tyrannie. La curiosité une fois excitée n'aime pas à languir. (Fonten.)

**EXCITER** v. a. ou tr. (è-kzi-té — latin excitare, formé de ex, hors de, et citare, presser, fréquenter; d'où citare, pousser, mouvoir; cit, aller, se mouvoir, krumma, se bais, se presser; kined, pousser, piquer, et peut-être aussi dans le lithuanien kija, pied). Activer, augmenter l'action, l'énergie de : Exciter l'organisme. Le café excite le système nerveux. Les aliments sont assés et mêlés par le mouvement organique de l'estomac que leur présence excite. (Brill.-Sav.)

— Fig. Animer, stimuler, pousser, solliciter.

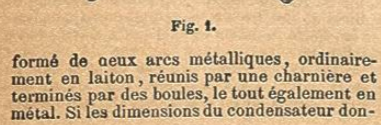


Fig. 1. Formé de deux arcs métalliques, ordinairement en laiton, réunis par une charnière et terminés par des boules, le tout également en métal. Si les dimensions du condensateur don-

nent lieu de craindre la commotion produite par la décharge, l'exéc. est muni à droite et à gauche de la charnière, de deux manches isolants qui l'ont tenu en mains.

Pour faire usage de cet appareil, on applique une de ses boules sur les deux plateaux du condensateur, et on approche l'autre boule du second plateau. On voit alors jaillir une forte étincelle qui est produite par la recombinaison des électricités accumulées sur les deux faces du condensateur avec les électricités contraires attirées dans les boules de l'exéc. — Analyse des diverses circonstances et les phases de cette décharge. Trois cas peuvent se présenter :

1° Les deux boules de l'exéc. touchent simultanément les deux plateaux que nous appellerons P et N, le premier étant chargé d'électricité positive d'une partie est libre, et le second d'électricité négative qui est tout entière dissimulée. Dans ce cas, l'électricité libre du plateau P agit sur l'électricité naturelle de la boule, la décompose, attire le fluide négatif et repousse le positif. Il se produit donc une étincelle, résultat de la combinaison du fluide négatif de la boule avec le fluide positif libre du plateau; mais, en même temps, une partie de l'électricité du plateau N devient libre; elle attire l'électricité positive de la seconde boule de l'exéc., et on voit une seconde étincelle. Ces deux étincelles, bien que successives, paraissent simultanées à cause de la rapidité avec laquelle s'accomplit l'ensemble du phénomène.

2° Les deux boules de l'exéc. touchent

alternativement les deux plateaux. Supposons que le plateau P soit le premier touché : son électricité libre s'écoule sur l'arc de l'exéc., et aussitôt une partie de l'électricité du plateau N devient libre; celle-ci, qui est négative, agit à travers l'air sur l'électricité naturelle de la seconde boule, et des que la distance est suffisamment petite, elle se combine avec le fluide positif qu'elle a attiré. Alors une deuxième partie du fluide P devient libre, se répand sur l'arc comme la première et permet la production d'une deuxième étincelle entre le plateau N et la seconde boule; et ainsi de suite. Dans ce cas, comme on voit, le plateau qui est en contact avec l'exéc. ne donne aucune étincelle, et celui qui en est séparé en donne une série. Si, à un moment donné, on fait toucher le plateau N par une boule, c'est alors ce plateau qui cesse de donner des étincelles, et l'autre qui en produit.

3° L'exéc. est mis d'abord en communication avec le plateau N, qui ne contient pas d'électricité libre. Dans ce cas, le fluide libre de P décompose à distance le fluide négatif de l'exéc., et se combine avec l'électricité négative qu'il a attirée. Il en résulte qu'une partie d'électricité devient libre sur le plateau N et s'écoule sur l'exéc., ce qui dégage une nouvelle portion d'électricité du plateau P, et en fait sortir une nouvelle étincelle; c'est l'inverse de l'opération exposée au paragraphe 2.

— Exéc. universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges



Fig. 2.

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige A communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'exéc. ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

**EXCITATIF** IVB adj. (è-kzi-ta-tif, ive — du lat. excitatus, excité). Qui excite, qui est propre à exciter : Moyen excitatif, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

— S'animer, s'échauffer, s'encourager soi-même : Par la liberté, l'homme lui-même s'excite à bien faire. (Proudh.) Quand on est excité, il faut s'exciter davantage; c'est le moyen d'en faire plus vite. (G. Sand.)

— Réciproq. S'animer l'un l'autre : Les passions de notre âme s'excitent peu à peu les unes les autres par un mouvement enchaîné. (Boss.)

— Syn. Exciter, aiguillonner, animer. V. AGILLONNER.

— Antonymes. Amortir, apaiser, assourdir, calmer, éteindre, retenir, empêcher, comprimer, détourner, étouffer, prévenir, réprimer.

**EXCITO-MOTEUR**, TRICE adj. (è-kzi-to-moteur, tri-se — d'exciter et de moteur). Physiol. S'agit d'un système nerveux propre aux animaux inférieurs, et qui, excité par les causes externes, provoque des mouvements indépendants de toute volonté : La plupart des zoophytes pourraient bien à avoir pour principe de leurs mouvements qu'une faculté EXCITO-MOTRICE. (D'Orbigny.)

**EXCLAMATIF** IVB adj. (è-kzi-ta-ma-tif, ive — rad. s'exciter). Gramm. Qui exprime, qui marque l'exclamation : Point EXCLAMATIF. Phrase EXCLAMATIVE.

**EXCLAMATION** s. f. (è-kzi-ta-ma-si-on — lat. exclamatio. V. EXCLAMER). Cri, mots brefs exprimant un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration. Pousser des EXCLAMATIONS. Quelquefois le langage des sentiments est rapide et énergique, c'est-à-dire qu'il tient lieu d'une phrase entière. (Condill.)

— Point d'exclamation. Point que l'on figure ainsi (!), et qui se met après une phrase exclamative ou un mot exclamatif, comme : Dieu! O ciel!

— Encycl. Littér. L'exclamation est une figure de rhétorique qui suppose que l'orateur éprouve un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration, d'épouvante, etc. C'est comme un cri de l'âme, que rien ne peut contenir, et qui éclate en interjections. Ainsi, Racine met cette exclamation dans la bouche d'Andromaque (acte III, scène VIII) :

O cœurs d'un front à Troyens! ô mon père! O mon fils, que tes jours coûteux à ta mère!

• O temps! ô mœurs! s'écrie Cléon contre Catin; le sénat est informé de ses complots; le consul en est témoin, et le trait respire encore! Et Bossuet, en parlant de la mort de la duchesse d'Orléans, qui suivit de près celle de sa mère : « O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leur destinée! Les interjections hélas! ô Dieu! ô ciel! sont, dans notre langue, l'expression ordinaire de l'admiration et de la douleur. L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. Citons ces beaux vers d'Auguste Barbier (l'Idole) :

Encor Napoléon! encor sa grande image! Ah! que ce rude et dur guerrier Nous a coûté de sang, et de pleurs, et d'outrage

Pour quelques rameaux de laurier! Les rhéteurs ont distingué une espèce particulière d'exclamation sous le nom grec d'épiphonème. C'est une exclamation qui renferme une maxime générale ou une réflexion profonde, exprimée d'une manière vive et précise, et formant comme la dernière conséquence d'un raisonnement qui précède : « Hélas! chaque heure ouvre un tombeau et fait couler des larmes! » (Chateaubriand). Cette figure est le plus souvent employée dans le style pathétique; il faut qu'elle ait l'accent de la vérité, qu'elle paraisse une conclusion nécessaire. Ainsi Virgile, après avoir dépeint tout ce que la colère suggéra à Junon contre Eée, le héros de son poème, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Tantus animi volutus non dicitur esse parvo. » (Énéide, liv. II, vers 100.)

— Exéc. universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges



Fig. 1.

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige A communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'exéc. ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

**EXCITER** v. pr. Être excité : La passion s'excite par les obstacles qu'on lui oppose. La colère du peuple ne s'excite jamais impunément. La vertu s'excite par les grands exemples. (P.-J.)

— S'animer, s'échauffer, s'encourager soi-même : Par la liberté, l'homme lui-même s'excite à bien faire. (Proudh.) Quand on est excité, il faut s'exciter davantage; c'est le moyen d'en faire plus vite. (G. Sand.)

— Réciproq. S'animer l'un l'autre : Les passions de notre âme s'excitent peu à peu les unes les autres par un mouvement enchaîné. (Boss.)

— Syn. Exciter, aiguillonner, animer. V. AGILLONNER.

— Antonymes. Amortir, apaiser, assourdir, calmer, éteindre, retenir, empêcher, comprimer, détourner, étouffer, prévenir, réprimer.

**EXCITO-MOTEUR**, TRICE adj. (è-kzi-to-moteur, tri-se — d'exciter et de moteur). Physiol. S'agit d'un système nerveux propre aux animaux inférieurs, et qui, excité par les causes externes, provoque des mouvements indépendants de toute volonté : La plupart des zoophytes pourraient bien à avoir pour principe de leurs mouvements qu'une faculté EXCITO-MOTRICE. (D'Orbigny.)

**EXCLAMATIF** IVB adj. (è-kzi-ta-ma-tif, ive — rad. s'exciter). Gramm. Qui exprime, qui marque l'exclamation : Point EXCLAMATIF. Phrase EXCLAMATIVE.

**EXCLAMATION** s. f. (è-kzi-ta-ma-si-on — lat. exclamatio. V. EXCLAMER). Cri, mots brefs exprimant un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration. Pousser des EXCLAMATIONS. Quelquefois le langage des sentiments est rapide et énergique, c'est-à-dire qu'il tient lieu d'une phrase entière. (Condill.)

— Point d'exclamation. Point que l'on figure ainsi (!), et qui se met après une phrase exclamative ou un mot exclamatif, comme : Dieu! O ciel!

— Encycl. Littér. L'exclamation est une figure de rhétorique qui suppose que l'orateur éprouve un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration, d'épouvante, etc. C'est comme un cri de l'âme, que rien ne peut contenir, et qui éclate en interjections. Ainsi, Racine met cette exclamation dans la bouche d'Andromaque (acte III, scène VIII) :

O cœurs d'un front à Troyens! ô mon père! O mon fils, que tes jours coûteux à ta mère!

O temps! ô mœurs! s'écrie Cléon contre Catin; le sénat est informé de ses complots; le consul en est témoin, et le trait respire encore! Et Bossuet, en parlant de la mort de la duchesse d'Orléans, qui suivit de près celle de sa mère : « O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leur destinée! Les interjections hélas! ô Dieu! ô ciel! sont, dans notre langue, l'expression ordinaire de l'admiration et de la douleur. L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. Citons ces beaux vers d'Auguste Barbier (l'Idole) :

Encor Napoléon! encor sa grande image! Ah! que ce rude et dur guerrier Nous a coûté de sang, et de pleurs, et d'outrage

Pour quelques rameaux de laurier! Les rhéteurs ont distingué une espèce particulière d'exclamation sous le nom grec d'épiphonème. C'est une exclamation qui renferme une maxime générale ou une réflexion profonde, exprimée d'une manière vive et précise, et formant comme la dernière conséquence d'un raisonnement qui précède : « Hélas! chaque heure ouvre un tombeau et fait couler des larmes! » (Chateaubriand). Cette figure est le plus souvent employée dans le style pathétique; il faut qu'elle ait l'accent de la vérité, qu'elle paraisse une conclusion nécessaire. Ainsi Virgile, après avoir dépeint tout ce que la colère suggéra à Junon contre Eée, le héros de son poème, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Tantus animi volutus non dicitur esse parvo. » (Énéide, liv. II, vers 100.)

— Exéc. universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges



Fig. 1.

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige A communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'exéc. ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

**EXCITER** v. pr. Être excité : La passion s'excite par les obstacles qu'on lui oppose. La colère du peuple ne s'excite jamais impunément. La vertu s'excite par les grands exemples. (P.-J.)

— S'animer, s'échauffer, s'encourager soi-même : Par la liberté, l'homme lui-même s'excite à bien faire. (Proudh.) Quand on est excité, il faut s'exciter davantage; c'est le moyen d'en faire plus vite. (G. Sand.)

— Réciproq. S'animer l'un l'autre : Les passions de notre âme s'excitent peu à peu les unes les autres par un mouvement enchaîné. (Boss.)

— Syn. Exciter, aiguillonner, animer. V. AGILLONNER.

— Antonymes. Amortir, apaiser, assourdir, calmer, éteindre, retenir, empêcher, comprimer, détourner, étouffer, prévenir, réprimer.

**EXCITO-MOTEUR**, TRICE adj. (è-kzi-to-moteur, tri-se — d'exciter et de moteur). Physiol. S'agit d'un système nerveux propre aux animaux inférieurs, et qui, excité par les causes externes, provoque des mouvements indépendants de toute volonté : La plupart des zoophytes pourraient bien à avoir pour principe de leurs mouvements qu'une faculté EXCITO-MOTRICE. (D'Orbigny.)

**EXCLAMATIF** IVB adj. (è-kzi-ta-ma-tif, ive — rad. s'exciter). Gramm. Qui exprime, qui marque l'exclamation : Point EXCLAMATIF. Phrase EXCLAMATIVE.

**EXCLAMATION** s. f. (è-kzi-ta-ma-si-on — lat. exclamatio. V. EXCLAMER). Cri, mots brefs exprimant un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration. Pousser des EXCLAMATIONS. Quelquefois le langage des sentiments est rapide et énergique, c'est-à-dire qu'il tient lieu d'une phrase entière. (Condill.)

— Point d'exclamation. Point que l'on figure ainsi (!), et qui se met après une phrase exclamative ou un mot exclamatif, comme : Dieu! O ciel!

— Encycl. Littér. L'exclamation est une figure de rhétorique qui suppose que l'orateur éprouve un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration, d'épouvante, etc. C'est comme un cri de l'âme, que rien ne peut contenir, et qui éclate en interjections. Ainsi, Racine met cette exclamation dans la bouche d'Andromaque (acte III, scène VIII) :

O cœurs d'un front à Troyens! ô mon père! O mon fils, que tes jours coûteux à ta mère!

O temps! ô mœurs! s'écrie Cléon contre Catin; le sénat est informé de ses complots; le consul en est témoin, et le trait respire encore! Et Bossuet, en parlant de la mort de la duchesse d'Orléans, qui suivit de près celle de sa mère : « O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leur destinée! Les interjections hélas! ô Dieu! ô ciel! sont, dans notre langue, l'expression ordinaire de l'admiration et de la douleur. L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. Citons ces beaux vers d'Auguste Barbier (l'Idole) :

O temps! ô mœurs! s'écrie Cléon contre Catin; le sénat est informé de ses complots; le consul en est témoin, et le trait respire encore! Et Bossuet, en parlant de la mort de la duchesse d'Orléans, qui suivit de près celle de sa mère : « O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leur destinée! Les interjections hélas! ô Dieu! ô ciel! sont, dans notre langue, l'expression ordinaire de l'admiration et de la douleur. L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. Citons ces beaux vers d'Auguste Barbier (l'Idole) :

Encor Napoléon! encor sa grande image! Ah! que ce rude et dur guerrier Nous a coûté de sang, et de pleurs, et d'outrage

Pour quelques rameaux de laurier! Les rhéteurs ont distingué une espèce particulière d'exclamation sous le nom grec d'épiphonème. C'est une exclamation qui renferme une maxime générale ou une réflexion profonde, exprimée d'une manière vive et précise, et formant comme la dernière conséquence d'un raisonnement qui précède : « Hélas! chaque heure ouvre un tombeau et fait couler des larmes! » (Chateaubriand). Cette figure est le plus souvent employée dans le style pathétique; il faut qu'elle ait l'accent de la vérité, qu'elle paraisse une conclusion nécessaire. Ainsi Virgile, après avoir dépeint tout ce que la colère suggéra à Junon contre Eée, le héros de son poème, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Tantus animi volutus non dicitur esse parvo. » (Énéide, liv. II, vers 100.)

— Exéc. universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

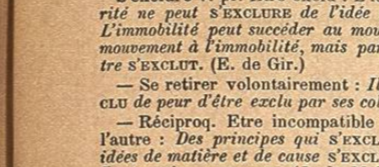


Fig. 1.

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige A communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'exéc. ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

**EXCITER** v. pr. Être excité : La passion s'excite par les obstacles qu'on lui oppose. La colère du peuple ne s'excite jamais impunément. La vertu s'excite par les grands exemples. (P.-J.)

— S'animer, s'échauffer, s'encourager soi-même : Par la liberté, l'homme lui-même s'excite à bien faire. (Proudh.) Quand on est excité, il faut s'exciter davantage; c'est le moyen d'en faire plus vite. (G. Sand.)

— Réciproq. S'animer l'un l'autre : Les passions de notre âme s'excitent peu à peu les unes les autres par un mouvement enchaîné. (Boss.)

— Syn. Exciter, aiguillonner, animer. V. AGILLONNER.

— Antonymes. Amortir, apaiser, assourdir, calmer, éteindre, retenir, empêcher, comprimer, détourner, étouffer, prévenir, réprimer.

**EXCITO-MOTEUR**, TRICE adj. (è-kzi-to-moteur, tri-se — d'exciter et de moteur). Physiol. S'agit d'un système nerveux propre aux animaux inférieurs, et qui, excité par les causes externes, provoque des mouvements indépendants de toute volonté : La plupart des zoophytes pourraient bien à avoir pour principe de leurs mouvements qu'une faculté EXCITO-MOTRICE. (D'Orbigny.)

**EXCLAMATIF** IVB adj. (è-kzi-ta-ma-tif, ive — rad. s'exciter). Gramm. Qui exprime, qui marque l'exclamation : Point EXCLAMATIF. Phrase EXCLAMATIVE.

**EXCLAMATION** s. f. (è-kzi-ta-ma-si-on — lat. exclamatio. V. EXCLAMER). Cri, mots brefs exprimant un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration. Pousser des EXCLAMATIONS. Quelquefois le langage des sentiments est rapide et énergique, c'est-à-dire qu'il tient lieu d'une phrase entière. (Condill.)

— Point d'exclamation. Point que l'on figure ainsi (!), et qui se met après une phrase exclamative ou un mot exclamatif, comme : Dieu! O ciel!

— Encycl. Littér. L'exclamation est une figure de rhétorique qui suppose que l'orateur éprouve un sentiment vif et soudain : Exclamation de joie, de douleur, de surprise, d'admiration, d'épouvante, etc. C'est comme un cri de l'âme, que rien ne peut contenir, et qui éclate en interjections. Ainsi, Racine met cette exclamation dans la bouche d'Andromaque (acte III, scène VIII) :

O cœurs d'un front à Troyens! ô mon père! O mon fils, que tes jours coûteux à ta mère!

O temps! ô mœurs! s'écrie Cléon contre Catin; le sénat est informé de ses complots; le consul en est témoin, et le trait respire encore! Et Bossuet, en parlant de la mort de la duchesse d'Orléans, qui suivit de près celle de sa mère : « O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leur destinée! Les interjections hélas! ô Dieu! ô ciel! sont, dans notre langue, l'expression ordinaire de l'admiration et de la douleur. L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. Citons ces beaux vers d'Auguste Barbier (l'Idole) :

O temps! ô mœurs! s'écrie Cléon contre Catin; le sénat est informé de ses complots; le consul en est témoin, et le trait respire encore! Et Bossuet, en parlant de la mort de la duchesse d'Orléans, qui suivit de près celle de sa mère : « O vanité! ô néant! ô mortels ignorants de leur destinée! Les interjections hélas! ô Dieu! ô ciel! sont, dans notre langue, l'expression ordinaire de l'admiration et de la douleur. L'exclamation est assez semblable à l'apostrophe. Citons ces beaux vers d'Auguste Barbier (l'Idole) :

Encor Napoléon! encor sa grande image! Ah! que ce rude et dur guerrier Nous a coûté de sang, et de pleurs, et d'outrage

Pour quelques rameaux de laurier! Les rhéteurs ont distingué une espèce particulière d'exclamation sous le nom grec d'épiphonème. C'est une exclamation qui renferme une maxime générale ou une réflexion profonde, exprimée d'une manière vive et précise, et formant comme la dernière conséquence d'un raisonnement qui précède : « Hélas! chaque heure ouvre un tombeau et fait couler des larmes! » (Chateaubriand). Cette figure est le plus souvent employée dans le style pathétique; il faut qu'elle ait l'accent de la vérité, qu'elle paraisse une conclusion nécessaire. Ainsi Virgile, après avoir dépeint tout ce que la colère suggéra à Junon contre Eée, le héros de son poème, ne peut s'empêcher de s'écrier : « Tantus animi volutus non dicitur esse parvo. » (Énéide, liv. II, vers 100.)

— Exéc. universel. Cet appareil a été imaginé par Henley pour fondre des fils métalliques. Il se compose (fig. 2) de deux tiges

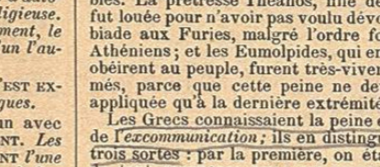


Fig. 1.

de laiton AB, A'B', montées sur des colonnes de verre, au sommet desquelles elles peuvent glisser et tourner. Entre les deux boules B et B' est une tablette destinée à supporter les objets qu'on veut soumettre à la décharge électrique. La tige A communique, par une chaîne métallique, avec l'armature extérieure d'une batterie. Chaque fois que la tige A'B' se trouve mise en communication avec l'armature intérieure, ce qui se fait à l'aide de l'exéc. ordinaire (fig. 1), une étincelle jaillit entre les deux boules B et B'. Cette étincelle, selon la force de la batterie employée, peut fondre et volatiliser un fil métallique, des feuilles d'or, d'argent, d'étain, trer des animaux, enflammer des corps combustibles, etc.

**EXCITER**